

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation  
1-1531  
PORTÉE  
disponible sur  
www.cofrac.fr



## ARRIVÉ LE

19 SEP. 2023

### MAIRIE DE PIONSAT

Edité le : 19/09/2023

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

Annule et remplace l'édition du 14/09/2023  
Veuillez détruire l'exemplaire précédent

SUEZ EAU FRANCE SAS

98 BD GUSTAVE FLAUBERT  
63037 CLERMONT FERRAND Cedex 1

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Identification dossier :	LSE23-147751	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2309-25920-2	N° Prélèvement :	00205636
N° Analyse :	00206320		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	STATION REMINERALISATION	Code PSV :	0000006913
Localisation exacte :	SORTIE EAU TRAITEE, robinet après traitement forage Lamourette		
Dept et commune :	63 PIONSAT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,0913777300	Y :	2,6970144600
UGE :	0252 - PIONSAT - SUEZ		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	PAPR+
Nom de l'exploitant :	SUEZ EAU FRANCE PV 00169 RHÔNE ALPES AUVERGNE TSA 61108 59711 LILLE CEDEX 9		
Nom de l'installation :	STATION REMINERALISATION	Type :	TTP
Prélèvement :	Code : 004965 Prélevé le 07/09/2023 à 11h29 Réception au laboratoire le 07/09/2023 à 18h52 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / MARQUET Stéphanie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
		Motif du prélèvement :	CS

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 07/09/2023 à 18h52

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	63PAPR+	17.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#

.../...

Edité le : 19/09/2023

Identification échantillon : LSE2309-25920-2

Destinataire : SUEZ EAU FRANCE SAS

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63PAPR+	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63PAPR+	285	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63PAPR+	0.48	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63PAPR+	0.54	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
<b>Analyses microbiologiques</b>										
Microorganismes aérobies à 36°C	63PAPR+	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63PAPR+	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes	63PAPR+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1			0	#
Escherichia coli	63PAPR+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63PAPR+	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>										
Aspect de l'eau	63PAPR+	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	63PAPR+	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	63PAPR+	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63PAPR+	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63PAPR+	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63PAPR+	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>										
<i>Analyses physicochimiques de base</i>										
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63PAPR+	11.85	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1					#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63PAPR+	11.62	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	63PAPR+	0.20	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
<b>Cations</b>										
Ammonium	63PAPR+	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
<b>Anions</b>										
Chlorures	63PAPR+	11	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
Sulfates	63PAPR+	6.7	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2			250	#
Nitrates	63PAPR+	6.5	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#
Nitrites	63PAPR+	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.10			#
<b>Métaux</b>										
Arsenic total	63PAPR+	5	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10			#
Plomb total	63PAPR+	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10			#
Antimoine total	63PAPR+	3	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10			#
<b>Radioactivité : l'activité est comparée à la limite de détection</b>										
Radon 222	63PAPR+	162.8	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1:2020 et -2:2020				100	#
Radon 222 : incertitude (k=2)	63PAPR+	14.9	Bq/l	Spectrométrie gamma	NF EN ISO 13164-1:2020 et -2:2020					#

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 19/09/2023

Identification échantillon : LSE2309-25920-2

Destinataire : SUEZ EAU FRANCE SAS

63PAPR+ ANALYSE (PAPR+=P1+AS+PB+SB+RADON) EAU A LA PRODUCTION CHLOREE (ARS63-2019)

Rn222 : activité à la date de prélèvement

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Radon 222

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres.

Jennifer OLLIER  
Technicienne de Laboratoire

